

Bibliothèque numérique

medic@

**Proust, J. - F. - Armand. - Voyage en
Océanie (1848 à 1852)**

1858.

Paris : Rignoux

Cote : Paris 1858 n° 46

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE,

Présentée et soutenue le 9 mars 1858,

Par J.-F.-ARMAND PROUST,

né à Blois (Loir - et - Cher),

Chirurgien de 1^{re} Classe de la Marine impériale,

Chevalier de la Légion d'Honneur.

VOYAGE EN OCÉANIE

(1848 À 1852).

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties
de l'enseignement médical.

PARIS.

RIGNOUX, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
rue Monsieur - le - Prince, 31.

1858

1858. — Proust.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. P. DUBOIS, doyen.

MM.

Anatomie.....	BÉRARD.
Physiologie.....	GAVARRET.
Physique médicale.....	MOQUIN-TANDON.
Histoire naturelle médicale.....	WURTZ.
Chimie organique et chimie minérale.....	SOUBEIRAN.
Pharmacie.....	BOUCHARDAT.
Hygiène.....	DUMÉRIL.
Pathologie médicale.....	N. GUILLOT, Président.
Pathologie chirurgicale.....	J. CLOQUET.
Anatomie pathologique.....	DENONVILLIERS.
Pathologie et thérapeutique générales.....	CRUVEILHIER.
Opérations et appareils.....	ANDRAL.
Thérapeutique et matière médicale	MALGAIGNE, Examinateur.
Médecine légale.....	GRISOLLE.
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés.....	ADELON.
Clinique médicale.....	MOREAU.
Clinique chirurgicale	BOUILLAUD.
Clinique d'accouchements.....	ROSTAN.
<i>Secrétaire, M. AMETTE.</i>	PIORRY.
	TROUSSEAU.
	VELPEAU.
	LAUGIER.
	NÉLATON.
	JOBERT DE LAMBALLE.
	P. DUBOIS.

Agrégés en exercice.

MM. ARAN.

MM. LASÈGUE.

BARTH.
BÉCLARD.
BECQUEREL.
BOUCHUT.
BROCA.
DELPECH, Examinateur.
DEPAUL.
FOLLIN.
GOSSELIN.
GUBLER.
GUENEAU DE MUSSY.
JARJAVAY, Examinateur.

LECONTE.
ORFILA.
PAJOT.
REGNAULD.
A. RICHARD.
RICHET.
ROBIN.
ROGER.
SAPPEY.
TARDIEU.
VERNEUIL.
VIGLA.

A LA MÉMOIRE
DE MON PÈRE.

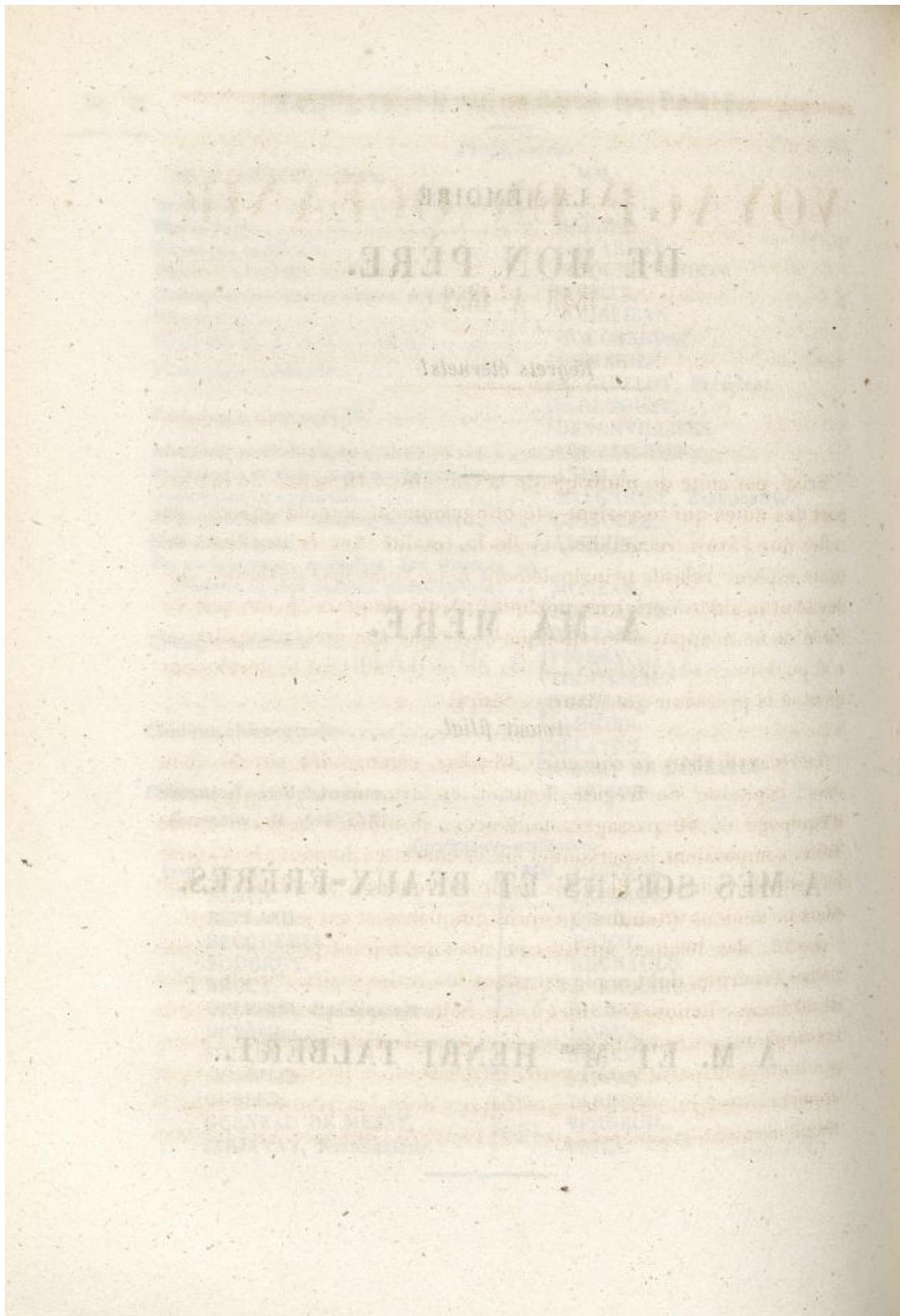
Regrets éternels!

A MA MÈRE.

Amour filial.

A MES SOEURS ET BEAUX-FRÈRES.

A M. ET M^{ME} HENRI TALBERT.



VOYAGE EN OCÉANIE

(1848 À 1852).

Privé, par suite du naufrage de la corvette *l'Alcmène*, de la plupart des notes qui m'avaient été obligamment communiquées, de celles que j'avais recueillies, et de la totalité des échantillons de toute espèce, relatifs principalement à la Nouvelle-Calédonie, qui devaient m'aider à éclaircir quelques points douteux, je me suis vu forcé de ne m'appuyer en quelque sorte que sur mes souvenirs, et n'ai pu donner aux diverses parties de ce travail tout le développement et la précision que j'aurais désiré.

Le 18 avril 1848, la corvette *l'Alcmène*, commandée par M. Coudein, capitaine de frégate, entrat en armement; 251 hommes d'équipage et 40 passagers militaires, destinés à la garnison de Taïti, composaient le personnel de la corvette, lorsque, le 15 juillet, elle fit voile de l'île d'Aix pour se rendre à Rio-Janeiro, que nous ne devions atteindre qu'après cinquante et un jours de mer.

Le 25, des brumes épaisse ne nous permirent point de reconnaître Ténériffe, dont le pic est, dans les temps clairs, visible à plus de 30 lieues. Renonçant alors à une halte de quelques heures, nous continuâmes notre route en longeant à petite distance l'île de Palme, qui bientôt disparut à nos yeux. Le 19 août, le passage de la ligne apportait avec lui ces fêtes grotesques dont les traditions sont si religieusement conservées par nos matelots. Enfin, le 3 septembre,

nous saluions de notre admiration la rade de Rio-Janeiro, l'une des plus belles du monde.

Malgré l'encombrement qui régnait à bord, nous n'eûmes, pendant cette première traversée, que deux maladies graves : une fièvre typhoïde et un rhumatisme articulaire aigu. Nos deux malades, convalescents à notre arrivée, se trouvèrent entièrement rétablis à la fin de notre séjour. L'état sanitaire de l'équipage était généralement satisfaisant ; cependant, bien que le navire eût été armé en avril et fût parti en juillet, par conséquent avant la saison où sévissent d'ordinaire à Rochefort les fièvres intermittentes, plusieurs de nos matelots, qui les avaient contractées l'année précédente, eurent de fréquentes rechutes, et il ne fallut rien moins que le passage du cap Horn pour mettre un terme à leurs réapparitions, tant est grande la ténacité de ces affections paludéennes.

Sortis de Rio-Janeiro le 25 septembre, nous n'atteignîmes le mouillage de Valparaiso que le 2 décembre, après des traverses de tout genre.

Bien que nous fussions allés jusqu'au 60° degré de latitude sud, le thermomètre placé sur le pont marquait de 2 à 4 degrés centigrades au-dessus de zéro, et si quelquefois il descendit au-dessous, il remontait promptement lorsque le soleil s'élevait sur l'horizon. Nous eûmes quelques grains de neige et des vents violents de la partie du sud-ouest, qui nous firent chèrement acheter le passage du cap Horn.

Le 18 novembre, par les 59°, 57' de latitude sud et les 68°, 35' de longitude ouest, nous fûmes témoins de l'un de ces grands phénomènes météorologiques connus sous le nom d'aurores australes, qui, suivant toutes probabilités, doivent avoir le même rapport avec le magnétisme terrestre que les aurores boréales, qui seules jusqu'à ce jour ont été observées, mesurées et décrites avec soin.

Durant trente-cinq jours employés à doubler la pointe extrême de l'Amérique méridionale, le nombre des exempts de service s'é-

leva souvent jusqu'à 30. La plupart étaient atteints de bronchites aiguës, causées et entretenues par l'humidité constante des parties basses du navire et par un froid assez vif et sans transition. Ce fut à cette époque que se montrèrent chez le nommé Beau les premiers symptômes d'une phthisie pulmonaire, qui marcha avec une telle rapidité, que nous fûmes forcés de le laisser à Valparaiso pour être renvoyé en France, si toutefois il n'avait pas succombé avant qu'une occasion se fût présentée.

Après une relâche de vingt-cinq jours, de Valparaiso nous nous rendimes à Taïti, où l'ancre de l'*Alcmène* tomba sur la rade de Papeete le 16 février 1849 ; nous avions successivement touché au Callao et aux îles Marquises.

En nous rapprochant des latitudes moins élevées, nous avions vu diminuer considérablement les entrées au poste, et nous n'en comptions plus en moyenne que 10 ou 12 pour de légères affections, qui ne retenaient que peu de jours les hommes éloignés de leur service.

Le 7 mars, nous eûmes un cas d'apoplexie méningée. Vers les sept heures du soir, Beyer, quartier-maître de canonnage, se prend de dispute avec un homme de l'équipage; des paroles l'on allait passer aux voies de fait, lorsque Beyer, d'ailleurs adonné à l'ivrognerie et d'un tempérament éminemment sanguin, tombe à la renverse; dans la chute, sa tête heurte la culasse du canon sur lequel il était appuyé. Lorsqu'on le releva, il était sans parole et atteint d'une paralysie complète des membres supérieurs et inférieurs; l'occiput, sans lésion des parties molles, ne laissa découvrir aucune fracture qui pût être la cause des accidents si rapidement développés. Une large saignée fut immédiatement pratiquée, après laquelle Beyer put prononcer, bien qu'avec difficulté, quelques mots. A dix heures, il avait perdu de nouveau la faculté de s'exprimer; la langue sortait droite de la bouche, les matières fécales et les urines s'étaient écoulées involontairement, la peau était couverte de sueur, la res-

piration difficile, le pénis en érection; le pouls battait largement avec fréquence et dureté. — Nouvelle saignée du bras; ventouses scarifiées à la nuque; sinapismes et lavement purgatif.

A la suite de la saignée, Beyer put exprimer les craintes que lui inspirait son état. La nuit fut assez tranquille; aucun nouveau symptôme ne se présenta, si ce n'est une seconde fois la perte de la parole.

Transporté le 8, à six heures du matin, à l'hôpital à terre, où la veine fut ouverte une troisième fois, il mourut à une heure de l'après-midi.

L'autopsie, faite vingt heures après la mort, nous montra :

1^o Un épanchement de sang baignant toute la face antérieure de la protubérance annulaire et la face inférieure du cervelet, ramolli et s'écrasant en bouillie sous une pression modérée des doigts;

2^o La rupture de l'artère basilaire, qui avait produit cette collection sanguine entre la dure-mère et l'arachnoïde.

Il n'existe aucun trace de fracture aux os de la voûte et de la base du crâne.

Le 4 avril, nous quittions Taïti, si justement nommée par Bougainville la Nouvelle-Cythère, pour remplacer la frégate *la Sirène* dans la station de Nu-Hiva.

Au mois de juin, M. C..., second chirurgien du bord, mourut d'un cancer, occupant environ 33 centimètres de la fin de l'intestin grêle et du commencement du gros intestin. Cette maladie avait marché d'une manière si rapide et surtout si insidieuse, qu'il ne fut donné qu'à l'autopsie de reconnaître la cause de la mort, qui avait si inopinément enlevé à sa famille et à ses amis notre jeune collègue, dans l'état duquel rien jusqu'alors n'avait pu faire soupçonner une lésion aussi dangereuse.

Dans le courant de juillet, tandis que la garnison subissait l'influence d'un typhus, qui, après avoir fait trois victimes, disparut aussi subitement qu'il s'était montré, plusieurs hommes de la cor-

vette étaient atteints de dysentéries aiguës, pour la guérison des-
quelles l'emploi de l'ipéca à la brésilienne et des pilules du Dr Segond
nous fut d'un puissant secours.

Pour compléter l'énumération des maladies graves qui se sont
présentées pendant un séjour de sept mois et demi aux îles Mar-
quises, nous citerons: une phthisie laryngée, chez un jeune matelot
qui, renvoyé à Taïti, ne tarda pas à succomber; la chute du pont
dans la grande cale de notre coq, qui présenta de graves symptômes,
entre autres une hémorragie par le conduit auditif renouvelée plu-
sieurs fois. Au bout d'un mois, ce malade put retourner à ses tra-
vaux; mais alors il conservait une paralysie des paupières de l'œil
droit et de la face du même côté.

Si souvent le nombre des exempts de service s'est élevé au
chiffre énorme de 25, cette augmentation était due à de fréquentes
plaies des membres inférieurs produites par les piqûres de mous-
tiques, dont la guérison était difficile et tardive. D'un autre côté,
les maladies vénériennes, bien que moins communes chez nos mate-
lots que chez les soldats de la garnison, en avaient néanmoins at-
teint quelques-uns. C'est ainsi que presqu'en même temps nous
comptions trois cas d'uréthrites, cinq de chancres et six de bubons,
qui, pour la plupart, nous ont semblé des bubons d'emblée, et si
nous n'osons pas ici affirmer, après avoir soumis à un examen scrupu-
leux les organes génitaux, c'est que ces hommes ne se présen-
tèrent que plusieurs jours après le début de la maladie.

Le 18 décembre, nous faisions nos adieux à Nu-Hiva avec plaisir,
mais non cependant sans regrets, et nous venions, le 24, mouiller
une seconde fois sur la rade de Papeete.

Le 1^{er} février 1850, des vents favorables nous éloignaient de Taïti;
nous allions visiter l'île de Toubouai, chantée par le grand poète
anglais lord Byron; les Gambiers, dont la population s'est si com-
plètement transformée, en moins de quinze années, sous l'influence

toute bienveillante des missionnaires français; puis l'île de la Chaîne, la principale du grand groupe des Pomotous, ou Archipel dangereux de Krusenstern.

Cette dernière présente une particularité remarquable; le ciel au-dessus d'elle prend une teinte verte très-prononcée, et tellement constante, que les indigènes s'en servent comme point de reconnaissance dans leurs navigations quelquefois lointaines.

Les îles Pomotou, dont le nom indigène signifie terres basses, ne sont, en effet, que des productions madréporiques, qui, parvenues au niveau de la mer, se sont peu à peu couvertes d'une luxuriante végétation, qui fait ressembler ces îles à autant de corbeilles de verdure posées sur les flots. Le cocotier y croît en abondance et est presque le seul arbre que l'on y rencontre. Son fruit est la base de l'alimentation de la population, qui trouve en lui l'eau douce qui lui manque; il est aussi la source d'une branche importante de commerce par l'huile que l'on en retire. Les Pomotous sont souvent visités par des grains violents rendant, dangereuse la navigation au milieu de terres aussi rapprochées, ce qui a valu à ce groupe le nom donné par l'amiral russe.

Sous le commandement de M. le comte d'Harcourt, capitaine de frégate, la corvette *l'Alcmène* mit de nouveau à la voile le 20 avril. Une brise faible rendit bien longue notre traversée de Papeete aux Navigateurs, où nous mouillâmes, le 20, mai au port Apia, ayant touché aux îles de la Chaîne, Fakaroa et Faité, et longé le 12 les îles Suwaroff. L'archipel des Navigateurs, nommé aussi Hamoa ou Samoa, venait d'être bouleversé par un de ces ouragans qui rendent le port Apia dangereux pendant les mois de janvier, février et mars. Les baleiniers anglais et américains fréquentent ce port, où ils ont des consuls, et où ils se procurent facilement des vivres frais.

Par son aspect, sa population, son langage et ses productions, cet archipel rappelle celui de la Société.

Le 24, d'Opulu une brise fraîche nous conduisit rapidement aux

Wallis, et le 27 nous pénétrions, par une passe étroite et difficile, au milieu des petites îles qui forment ce groupe. Là encore nous pûmes admirer la puissante influence de nos missionnaires, qui, en peu d'années, ont su instruire une population entièrement sauvage, et la convertir à la civilisation en lui apprenant à adorer le Dieu des chrétiens.

Nous appareillâmes le 4 juin, et le lendemain nous mettions en panne devant Futuna, où nous déposons deux Pères de la mission. Le 15, nous étions au milieu d'un triangle formé par les îles Erro-nau, Anatom et Tana, dont le volcan en éruption nous offrit chaque nuit, pendant trois jours que nous croisâmes dans ces parages, un grand et beau spectacle. Le 22 au matin, nous arrivions à l'île des Pins, où nous ne fîmes qu'un court séjour. Enfin, après une traversée que la pluie, les grands vents, et une mer très-dure, rendirent fatigante, le 8 juillet nous étions à l'ancre dans la rade de Sidney, auprès de la frégate *la Havannah* et la corvette *la Fly*.

Sidney, dont l'origine ne remonte qu'à 1786, est aujourd'hui une ville de 60,000 âmes. Sa situation sur le port Jackson, l'un des plus beaux du monde par son étendue et la sûreté de son ancrage, en fait une place de commerce, dont l'importance déjà considérable ne peut manquer de s'accroître encore sous l'empire du bill qui y permet l'entrée des marchandises sous tous les pavillons. Elle est la métropole de la Nouvelle-Galles du Sud et le siège du gouvernement général de l'Australie, de la Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande.

Les richesses de toute espèce que possède la grande île australienne, jointes à son beau climat et à la découverte, en 1851, des mines d'or, dont les produits excessifs ne manqueront pas d'y attirer de nombreux colons, l'appellent aux plus hautes destinées.

Bien que Sidney doive son origine et ses rapides progrès aux convicts qui y ont été transportés, déjà les habitants ont réclamé, près du gouvernement anglais, pour qu'il n'y en soit plus envoyé. La fusion entre les enfants de ces bannis et les colons libres com-

mence à s'opérer, mais il faudra encore plusieurs générations avant qu'elle soit complète.

Comme Français, comme voyageurs, nous allâmes en pèlerinage à Botany-Bay, payer notre tribut de regrets en visitant le monument élevé à la mémoire du célèbre et malheureux La Peyrouse. Ce monument, dû aux soins de l'amiral Laplace, est une simple pyramide quadrangulaire, sur laquelle sont inscrits les noms de *l'Astrolabe* et de *la Boussole*, ainsi que la date du passage en ce lieu de ces bâtiments, dont plus tard les débris devaient être recueillis sur les récifs de Vanikoro.

Au retour de cette excursion, nous pûmes voir à l'hôtel Bancks, réunis par les soins du gouvernement, tous les animaux de la Nouvelle-Hollande, dont l'organisation toute particulière présente un cachet si étrange et si singulier.

Peu après notre départ de Taïti, les coliques sèches, qui nous avaient épargnés jusqu'alors, semblaient vouloir sévir épidémiquement; en moins de huit jours, 10 hommes avaient été frappés par la maladie. De ces 10 cas, dont plus de la moitié fort graves, un fut mortel; un second se compliqua de paralysie des extrémités supérieures et inférieures, qui finit par disparaître longtemps après, en ne laissant qu'un léger embarras dans les mouvements de la main.

Les autres malades arrivèrent heureusement à une entière guérison, non sans avoir éprouvé des récidives. Quoi qu'il en fût, à la fin de juin nous ne comptions plus aucun cas de coliques sèches.

A quelle cause rapporter l'apparition à bord de cette maladie, dont aucun cas ne s'y était encore montré, malgré un séjour de plus d'une année dans ces parages? Nous croyons la trouver dans les brusques variations de température auxquelles nous étions soumis à cette époque, où à des journées rendues plus brûlantes par l'absence presque complète de brise succédaient des nuits d'une fraîcheur excessive.

S'il est permis de supposer que cette cause a besoin, pour déterminer ses effets, de rencontrer des sujets offrant certaines condi-

tions que nous signalerons comme causes prédisposantes, il n'en reste pas moins démontré pour nous, ainsi que pour un grand nombre de médecins qui ont observé les coliques sèches, qu'une transition subite de température est la cause déterminante de cette affection.

Ce sont en effet les pays intertropicaux, où les transitions de température sont si brusques et si sensibles, qui sont le berceau des coliques sèches ; c'est là qu'on les voit sévir si fréquemment et avec tant d'intensité, que l'on doit les ranger au nombre des fléaux qui désolent ces contrées. Lorsqu'elles se montrent en Europe, ce n'est qu'accidentellement, mais dans des pays qui, par leur constitution atmosphérique, se rapprochent beaucoup de ceux situés dans la zone intertropicale, tels que Madrid, la Galice, le royaume de Valence, et autres lieux élevés de la péninsule.

En recherchant les saisons pendant lesquelles les coliques sèches offrent le plus de gravité dans les pays chauds, nous verrons que ce sont celles durant lesquelles la cause que nous étudions agit avec le plus de force. Ainsi à Cayenne, pendant l'hivernage de janvier à juillet, et principalement lorsque souffle le vent froid du nord, cette maladie devient intense, fréquente, et de faiblement endémique, épidémique au plus haut degré (Segond, *Névralgie du grand sympathique*, p. 11). A l'île de la Réunion, c'est dans cette même saison que nous les avons vues sévir avec le plus de violence. Ce fut aussi dans la mousson du sud-ouest, saison des pluies et des grandes chaleurs, que M. Mauguen, chirurgien-major de la frégate *l'Érigone*, observa en Chine l'épidémie qui désola ce navire en 1842 et 1843 (Mauguen, *Thèses de Paris*, n° 50, avril 1846).

A ces faits, nous ajouterons que dans les mêmes circonstances apparut, en 1849, une épidémie qui épargna peu de personnes à bord de la frégate *la Sirène*, et des bâtiments à vapeur *le Gassendi* et *le Cocyté*, alors en station à Taïti. Enfin, d'après M. U. Coste, les mois de septembre et d'octobre furent ceux pendant lesquels on

observa en Espagne les cas les plus nombreux (*Recueil de médecine militaire*, t. XVI, p. 270).

Si maintenant nous demandons aux professions de nouvelles preuves en faveur de l'opinion que nous cherchons à démontrer, nous reconnaîtrons que ce sont celles qui exposent le plus aux variations de la température qui offrent également le plus grand nombre de sujets atteints.

Au premier rang nous trouverons les matelots, exposés à passer sur les ponts des navires les nuits fraîches des tropiques, après les journées brûlantes de ces latitudes, forcés aussi, par des pluies diluviales durant plusieurs jours, de conserver sur eux des vêtements humides. L'influence du service spécial des hommes est une nouvelle preuve en faveur de notre opinion ; ainsi l'on a remarqué que les matelots séjournant dans les parties basses du navire, les caliers, les cambusiers, ou ceux exposés à la chaleur des grands foyers, les chauffeurs, les forgerons et les boulanger, échappaient rarement à la maladie.

A Cayenne, les chauffeurs et les mécaniciens du bâtiment à vapeur *la Louise* furent presque tous atteints (Segond, *op. cit.*, p. 7) ; il en fut de même à la Réunion, à bord du *Crocodile* et du *Gassendi*, et du *Coccyte*, à Taïti. Dans une note publiée dans les *Archives générales de médecine*, numéro de décembre 1855 et suivants, M. le D^r Dutroulau, médecin en chef de la marine à la Guadeloupe, pour lequel la colique végétale est due, comme toutes les endémies des pays chauds, à un miasme spécifique, s'exprime ainsi à ce sujet : « Mais ce qui doit avoir une grande influence, ce sont les causes de refroidissement et de suppression de transpiration qui existent à bord d'un navire à vapeur, et si les hommes employés à la machine ne sont pas toujours les plus maltraités, il est beaucoup plus de bâtiments cependant où les chauffeurs et les mécaniciens ont été tous malades, et quelquefois les uniques malades. »

On avait également remarqué, en Espagne, que les maréchaux-

ferrants de l'armée étaient éminemment sujets aux coliques sèches (Segond, *op. cit.*, p. 7).

Les soldats, dans les longues heures de leurs factions de nuit, sont placés dans les conditions favorables au développement de cette affection ; aussi, après les matelots, sont-ils ceux chez lesquels elle se présente le plus souvent.

L'âge adulte, le sexe masculin, les tempéraments lymphatiques et bilieux, les constitutions faibles et impressionnables, sont des prédispositions fâcheuses. Toutes les actions qui tendent à débiliter profondément l'organisme sont douées d'une grande énergie dans la production des coliques sèches ; un violent accès de colère ; la nostalgie, si fréquente chez les jeunes soldats, et surtout chez les matelots enlevés pour la première fois au sol natal et aux affections de la famille, pour être soumis aux exigences d'un service rendu souvent pénible par les circonstances dangereuses qui l'accompagnent ; l'abus du coït et les accidents vénériens qui peuvent en être la suite, doivent être placés dans cette catégorie.

Mais nous devons surtout noter la faiblesse, compagne de toutes les convalescences, et principalement celle qui suit les nombreuses rechutes de fièvre intermittente. Malgré toute l'importance que nous accordons à cette cause occasionnelle de la colique végétale, nous sommes loin d'admettre l'identité de cause entre cette maladie et les fièvres paludéennes, opinion émise par M. Fonssagrives, il est vrai, sous forme de doute, mais que nous avons entendu professer à l'école de Rochefort.

Pourquoi, si les coliques végétales devaient leur origine au miasme paludéen, si elles n'étaient en un mot qu'une forme nouvelle de fièvre larvée, pourquoi donc le quinquina et ses diverses préparations ne conserveraient-ils point, pour prévenir le retour de cette névrose, l'incontestable efficacité qu'ils possèdent dans le traitement des fièvres dues aux effluves marécageux, soit légitimes, soit larvées, ce qui a valu à ces maladies le nom de maladies à quinquina ? Jamais pourtant nous ne l'avons vu administrer ou administré dans

ce cas, parce que nous n'avons jamais rencontré dans les nombreuses coliques sèches que nous avons observées à Cayenne, à Madagascar, à l'île de la Réunion et à Taïti, cette périodicité régulière, à périodes courtes ou longues, qui est l'un des signes caractéristiques des affections produites par le miasme des marais. Aussi n'hésitons-nous pas à regarder, avec M. Dutroulau, les deux cas de colique intermittente cités par M. Fonssagrives, comme de simples accès de fièvre, qui ont réveillé la colique chez des hommes qui y étaient prédisposés ou qui l'avaient déjà eue.

Ne faudrait-il pas aussi, pour admettre l'identité de cause entre les fièvres intermittentes et les coliques sèches, que ces dernières ne se développent que dans les lieux où règne cette endémie paludéenne? Il n'en est pourtant point ainsi, puisqu'on les voit apparaître à Saint-Pierre (Martinique), qui, d'après M. Dutroulau, n'est point un foyer d'endémie paludéenne, puisque M. Brunnereau, chirurgien-major du navire à vapeur *le Prony*, les a observées à la mer (communication orale); puisque nous-même nous les avons vues atteindre l'équipage de *l'Alcmène*, chez lequel pas un seul cas de fièvre intermittente ne s'était montré depuis le passage du cap Horn.

Comment enfin, dans cette hypothèse, expliquer la présence des coliques sèches à bord des bâtiments, dans les localités où cette affection est absolument inconnue à terre, à Pondichéry, par exemple, comme le fait remarquer, dans un autre but, M. Fonssagrives, d'après M. Collas, chef du service de santé de cette colonie.

Tous ces faits nous paraissent suffisants pour combattre victorieusement l'opinion de ceux qui ne veulent reconnaître à ces deux états pathologiques qu'une seule et même cause, et faire de la colique sèche une fièvre larvée.

Quel rôle attribuer au régime dans la production de la colique sèche? Aucun, sans nul doute; cependant, si les excès de vin et de liqueurs peuvent être regardés comme prédisposant à cette affection, non par les propriétés excitantes et malfaisantes de ces liquides,

mais par suite de leur action débilitante, il est juste de reconnaître que, même à petite dose, les alcooliques jouissent du funeste privilège de favoriser les rechutes. Ce fait, signalé par Campet et Segond, a été plusieurs fois constaté par les chirurgiens de la marine, et nous avons vu l'ingestion d'eau-de-vie, procurée à l'un de nos malades par des amis trop complaisants, déterminer une rechute qui se termina par la mort.

De toutes les affections qui ont leur siège dans la cavité abdominale, les coliques saturnines seules pourraient être confondues avec les coliques végétales; symptômes et complications sont en effet communs à ces deux maladies. Cette similitude est même si grande, que des observateurs recommandables n'ont voulu voir en elles qu'un seul et même état pathologique.

Avec la majorité des chirurgiens de la marine, nous ne pouvons adopter cette conclusion, qui ne tend à rien moins qu'à faire disparaître les coliques sèches des cadres-nosologiques. Pour réduire à néant cette prétention, si savamment combattue par M. Fonsagrives, il nous faudrait aborder une longue discussion, dans laquelle il ne nous est pas possible d'entrer en ce moment.

Nous terminerons ces quelques mots sur les coliques sèches, en indiquant sommairement le traitement auquel nous avons eu recours, et qui nous a paru le plus propre à conduire à une terminaison heureuse cette cruelle affection.

Vésicatoire à la région lombaire, administration des opiacés à l'intérieur, et préférablement par la méthode endermique, pour combattre le spasme douloureux; ces moyens principaux trouvent dans les applications émollientes, les bains entiers et les bains d'enveloppe, d'utiles adjutants pour calmer les douleurs déchirantes auxquelles sont en proie les malades. Vomitif au début, s'il existe des signes de surcharge gastrique; si au contraire la sécrétion biliaire est supprimée, il faut la provoquer par l'administration de l'aloès et du calomel associés au savon médicinal, à la suite desquels

les purgatifs doux trouvent un heureux emploi. Quant aux paralysies et aux accidents de l'encéphalopathie, ils réclament les médications qui servent à les combattre d'ordinaire.

Lorsque par ce traitement, que nous considérons comme spécifique de l'attaque de colique sèche, l'on sera parvenu à conduire le malade à la convalescence, il faudra chercher, par l'application la plus stricte des règles de l'hygiène, à le soustraire aux rechutes, si communes chez les sujets qui une fois ont été atteints. Mais, de tous les moyens, le seul vraiment héroïque est l'éloignement des lieux où la maladie est endémique; et si, sur les 10 cas qui se montrèrent, à bord de *l'Alemène*, du 20 avril au 30 juin 1850, 8 se terminèrent promptement par la guérison, nous l'attribuons à ce qu'à cette époque, une circonstance heureuse nous faisait quitter la zone intertropicale.

Pendant notre relâche à Sidney, du 8 juillet au 12 septembre, le bon marché de la viande (40 centimes le kilogramme) avait permis d'en donner chaque jour deux repas à nos hommes, circonstance qui ne fut pas sans influence sur l'état sanitaire de l'équipage, qui ne cessa pas un seul instant d'être des plus satisfaisants.

En quittant Sidney, le 12 septembre, nous fîmes route pour l'île des Pins; nous fûmes encore cette fois obligés par les mauvais temps de renoncer à constater l'existence de l'écueil de Middleton, porté douteux sur les cartes. A notre arrivée dans la baie du sud, nommée baie de l'Assomption par les missionnaires, et Vao par les indigènes, le commandant nous donna connaissance du but de notre retour dans ces parages : nous allions explorer la Nouvelle-Calédonie, si peu connue, malgré les voyages de circumnavigation entrepris et accomplis depuis le traité de paix de 1815.

Après un mois passé dans le port du sud et celui du nord-ouest, nommé Ouzelé par les naturels, nous nous engagions, le 4 novembre, dans le canal formé par les récifs et la terre de la Nouvelle-Calédonie. Notre première halte fut au port de Kanala, baie profonde

et étroite, entourée de baies secondaires. Le 11, nous quittions Kanala, pour mouiller, le soir même, à Kouaoua ; du 20 au 24, nous continuâmes à longer la côte jusqu'à Hienguène, simple rade forcine, bordée par quelques petites îles basses d'un effet très-pittoresque. En laissant Hienguène, le 27, nous passâmes devant Pouebo sans nous y arrêter, et le 29, l'*Alcmène* se trouvait au havre de Balade, au même point où avaient mouillé les frégates d'Entrecasteaux.

Le même jour, une embarcation armée de 15 hommes, et commandée par M. Devarenne, partit pour explorer le canal qui devait nous permettre de nous rendre au nord de la Nouvelle-Calédonie. Le 13 décembre, nous apprenions le massacre de l'équipage de notre canot par les naturels de Pauba-Jegueban ; le 15, la corvette s'engagea hardiment dans la route semée d'écueils qui devait nous conduire à la vengeance, et le 16, nous étions au milieu de l'archipel formé par les îles Pauba-Jegueban, Yandé, Beleb, Tanlon, Talé, et Tiao. Nous fimes sur ces îles plusieurs expéditions pour punir les auteurs d'un acte aussi atroce qu'incroyable ; mais, après la première rencontre, ils se dérobèrent à toutes nos recherches.

L'événement du 2 décembre interrompit nos travaux, et sans explorer la côte ouest, comme nous venions de le faire pour celle de l'est, nous sortîmes des récifs le 24, par une passe découverte par notre commandant, pour aller mouiller le 30 à l'île des Pins.

Découverte par Cook et visitée plus tard par l'amiral d'Entrecasteaux, qui en fit le relevé sous voiles, et ne mouilla qu'au havre de Balade, la Nouvelle-Calédonie, grande île de l'Océanie centrale, est située entre les 20 et 23° de latitude sud et les 161 et 165° de longitude ouest ; sa plus grande longueur est de 240 milles marins, et sa plus grande largeur de 60 ; elle court nord-ouest et sud-est. Sa réunion à quelques petites îles, dont la principale est celle des Pins, forme le groupe de la Nouvelle-Calédonie. Par suite de sa position, elle doit nécessairement présenter de nombreuses analogies avec les

contrées placées comme elle dans la zone intertropicale, tant sous le rapport de la climatologie que sous celui des productions qui y sont naturelles ou de celles qu'il serait possible d'y importer.

Sa position géographique détermine ses rapports avec le soleil, qui deux fois chaque année y est perpendiculaire, mais dont l'éloignement plus grand, lorsqu'il est dans l'hémisphère nord, lui permet de jouir d'une température moins élevée, que viennent tempérer encore les brises qui règnent constamment. Les nuits y sont fraîches et même froides.

L'année s'y divise en deux saisons : l'une dite sèche, qui offre tous les caractères propres à la température chaude et sèche, et la saison des pluies ou hivernage, avec ceux de la température chaude et humide ; cette dernière est déterminée par les lunes de décembre et de mars.

Des observations météorologiques suivies à bord, du 25 septembre au 24 décembre, il résultait que :

1° La température moyenne, à midi, avait été de 28° centigr., sans avoir jamais dans son maximum dépassé 30°, ni avoir été dans son minimum au-dessous de 26°. La différence entre la moyenne, à huit heures du matin et midi, était d'un degré, de même que celle entre midi et six heures du soir.

2° Le baromètre s'était généralement maintenu à 770.

3° Les brises les plus constantes étaient celles de la partie du sud-est, excepté les jours de pluie, où elles soufflèrent grand frais du nord.

4° Les pluies continues n'avaient eu lieu que pendant cinq ou six jours.

Si, dans la partie sud, la côte nue, aride et coupée à pic, donne au pays un aspect triste et désolé, que dément l'intérieur, à mesure que l'on avance vers le nord, les montagnes, en s'éloignant de la plage, à laquelle elles sont reliées par des plaines, ou bien encore en descendant en pentes douces jusqu'au bord de la mer, offrent à l'œil un point de vue agréable, dont l'effet pittoresque est augmenté

par la présence de cases semées çà et là au milieu de bois de cotiers.

Cette île est formée par de hautes montagnes, dont la plus grande élévation est de 2,400 mètres ; elles laissent entre elles de larges vallées, arrosées par des rivières entretenant une vigoureuse végétation, qui indique une grande fertilité du sol. C'est au fond des baies profondes, qui découpent la côte, que viennent se déverser les cours d'eau qui sillonnent l'intérieur, en même temps que d'autres se rendent directement à la mer en tombant en cascades du sommet des montagnes.

Comme la plupart des terres hautes de l'Océanie, elle semble due à un soulèvement volcanique. Les voyageurs qui l'ont visitée signalent, dans les environs du port Saint-Vincent, un volcan en activité. Les basaltes, les schistes, et le quartz, forment la base principale du sol. Cette île est complètement entourée par une ceinture de récifs, se prolongeant dans le sud et surtout dans le nord, où ils s'étendent jusqu'à $17^{\circ} 55'$ de latitude sud ; ces récifs laissent entre eux et la terre un canal large en quelques points de 10 à 12 milles.

La Nouvelle-Calédonie est habitée par des peuplades qui appartiennent à la race noire océanienne. Ces hommes, dont le visage rappelle les traits de la race noire proprement dite, sont généralement d'une stature moyenne ; néanmoins on remarque parmi eux de fort beaux hommes, aux membres bien proportionnés, aux formes vigoureuses et athlétiques. La couleur de leur peau est d'un noir auquel se trouverait mêlée une faible proportion de jaune, fort variable du reste dans son intensité. Leur chevelure est noire, épaisse, médiocrement laineuse ; la barbe est conservée par quelques-uns sur la lèvre supérieure et sous le menton, mais le plus communément ils la coupent avec un morceau de quartz fraîchement brisé. Aujourd'hui cette race n'est point entièrement pure de mélange ; il existe de nombreux individus provenant du croisement de la race primitive avec une colonie de Wallisiens, qui est venue se fixer à l'île Halgan.

Chez ces peuples, comme chez tous ceux de la race noire, les facultés de l'intelligence sont dominées par celles purement instinctives.

C'est au milieu des riantes vallées de l'intérieur que sont établies les diverses tribus, qui ont toutes les mêmes mœurs, bien que chacune d'elles parle un langage tellement différent, qu'il est impossible à celles du sud de comprendre celles du nord. C'est au moyen de la langue uvea, connue dans toute l'étendue de l'île, que s'établissent les rapports qu'elles ont entre elles. Parmi ces tribus, qui sont toutes plongées dans la plus profonde barbarie, il en est une qui se fait remarquer par son excessive férocité; c'est celle qui habite le petit archipel du nord, et qui, sous le nom de Nenema, se compose du rebut de la population de la grande île. Ces sauvages, parmi les sauvages qui les ont appelés hommes des bois, vivent des rapines qu'ils commettent sur la grande terre; ils se sont rendus assez redoutables pour interdire la mer aux tribus de Coumaque et d'Arama, qui comptent l'une et l'autre au moins cinq cents guerriers.

Les Nouveaux-Calédoniens sont anthropophages, comme nous l'a que trop prouvé le massacre de l'équipage d'une embarcation de la corvette, le 2 décembre, par les habitants de Pauba-Jegueban; cependant ces mêmes hommes, qui ne craignent point de se livrer à des actes aussi cruels qu'antinaturels, aiment leurs enfants avec amour.

Versatile à l'excès, le Calédonien, qui vous aura montré de l'attachement et qui même aura exposé sa vie pour défendre la vôtre, n'hésitera pas, un instant après, à vous donner la mort pour posséder un objet de nulle valeur qui lui fait envie. C'est en cédant à ce désir de possession que les tribus de Hienguène, Pouebô et Balade, se sont livrées aux hostilités qui déjà deux fois ont forcé les missionnaires français à abandonner la Nouvelle-Calédonie, où, malgré des dangers incessants, M^{sr} d'Amata, chef de cette mission,

vient de tenter un troisième établissement, tant il a à cœur l'accomplissement de l'œuvre qu'il a entreprise.

Lâche par tempérament, l'habitude de tuer pour le plus frivole motif le rend froid et indifférent à l'aspect de la mort; le moindre prétexte est pour lui un sujet de guerre avec la tribu voisine et même avec les gens de sa propre tribu. Aussi l'état d'hostilités continues dans lequel il vit l'oblige-t-il à restreindre l'étendue de ses cultures et est peut-être une des plus puissantes causes qui s'opposent au succès des courageuses tentatives des missionnaires pour faire pénétrer chez ces peuples la civilisation à l'aide de l'Évangile.

C'est encore la nécessité de se défendre contre des attaques incessantes qui les a réunis en villages, dont les cases sont groupées autour de celle du chef, qui dépasse toutes les autres en grandeur.

Chaque tribu obéit à un chef particulier, nommé *aliki*, jouissant d'une autorité sans contrôle et ayant droit de vie et de mort sur ses sujets; la personne de ces chefs est sacrée, même au milieu des combats, ce qui leur permet d'acquérir facilement une réputation de bravoure à toute épreuve. Lorsque deux chefs se visitent, ils se font mutuellement des présents, et s'adressent des discours dont la longueur est mesurée par celle de la pièce d'étoffe qu'ils déroulent en parlant et qu'ils échangent en signe d'amitié.

Les sorciers jouissent parmi eux d'une si grande influence qu'ils s'arrêtent dans l'exécution des entreprises les plus importantes, si ces oracles leur sont contraires; cependant leur personne n'est pas tellement respectée qu'il n'arrive souvent que les chefs font mourir ces faiseurs de prédictions lorsqu'elles contrarient leurs désirs.

On retrouve en Nouvelle-Calédonie le *tabou*, si généralement répandu dans les îles océaniennes; chez eux il s'applique principalement aux plantations d'ignames. Depuis le moment des semaines jusqu'au développement de cette plante, ils doivent s'abstenir de tout rapport sexuel, sous peine de voir la récolte manquer.

Dans cette crainte, ils interdisent l'approche des lieux où ils la cultivent à tout individu qu'ils supposent susceptible de transgresser cette défense ; de même qu'aux Marquises, ils indiquent qu'un lieu est soumis au tabou par une longue perche surmontée d'une pièce de *tapa* flottante.

Le sort des femmes, qui partout l'emportent sur l'homme par la délicatesse de leur organisation, et qui sont ici en général fort laides, est celui d'esclaves soumis aux plus rudes travaux et aux plus mauvais traitements ; cependant ils en sont jaloux à l'excès. La vie de ces malheureuses n'est comptée pour rien ; le fait suivant en est une preuve frappante : Bouaratte, chef de Hienguène, homme d'intelligence, mais d'une cruauté peu commune, étant devenu possesseur d'un fusil, fit saisir une femme, et tira sur elle, dans le seul but de constater les effets de cette arme nouvelle.

Si la jeune fille jouit de la plus entière liberté, malheur à la femme mariée qui s'oublie ; presque toujours la mort est la punition de sa faute et souvent aussi celle de son complice. Un fait dont M. Bérard, officier d'administration, a été témoin dans l'une de ses excursions, montre jusqu'à quel point ils poussent la susceptibilité à cet égard : un jeune homme de 15 ans environ, ayant cherché à embrasser l'une des femmes du chef de la puissante tribu de Coumaque, fut immédiatement sacrifié, et son corps demeura exposé pour servir d'exemple à ceux qui seraient tentés de l'imiter.

Le consentement mutuel, avec ou sans l'agrément des parents, est la seule formalité de leurs mariages, qui les lient pour la vie, à moins qu'une infidélité de la femme ne vienne à rompre ces liens. Le nombre de leurs femmes n'est limité que par leurs richesses ; aussi les chefs et les gens nobles sont-ils ceux chez lesquels la polygamie est le plus répandue.

Les Nouveaux-Calédoniens n'ont qu'un semblant de vêtement ; ils enferment leur chevelure dans une pièce d'étoffe teinte en noir, dont ils font une espèce de bonnet cylindrique, surmonté quelquefois d'un plumet de plumes de coq, ce qui est pour eux le dernier

raffinement du luxe. Les femmes, même les enfants, ont une ceinture qui remplit mieux que l'on pourrait le croire au premier abord le but auquel elle est destinée : sous ce rapport, elles diffèrent de celles de l'île des Pins, où nous avons vu souvent des femmes nubiles entièrement nues, ou dont les ceintures étaient rendues illusoires par leur étroitesse.

Ils portent, au-dessus du coude, un bracelet blanc, fabriqué avec le fond des grands cônes qui abondent dans ces parages ; ils aiment à s'orner le cou avec des colliers faits avec de petites olives ou avec des grains de jade : ces derniers exigent un long travail, aussi y attachent-ils un grand prix, et ils ne s'en défont qu'avec difficulté. Ils se serrent la jambe, au-dessus du mollet, avec des cordons de poils de roussette teints en rouge avec le fruit du *ficus tinctoria*, au milieu desquels ils placent des ovules, œufs de Léda. Ils se rapprochent beaucoup de quelques peuplades de l'Afrique par leur tatouage, qui consiste en de petits boutons saillants rangés symétriquement sur la poitrine et les diverses parties du corps ; le tatouage proprement dit ne leur est pas entièrement inconnu, mais il y est extrêmement borné et disparaît sous la couleur noire de leur peau.

Sans être tout à fait étrangers aux arts, ils y sont du moins fort peu avancés ; si l'on en juge par les grossières sculptures qui ornent les portes et le sommet de leurs cases coniques, et par ces masques grotesques dont ils se servaient dans leurs danses. On ne leur connaît qu'un seul instrument de musique, espèce de flûte faite avec un roseau percé de plusieurs trous, de laquelle ils tirent des sons monotones et sans harmonie.

Adroits dans tous les exercices du corps, hommes, femmes et enfants, nagent et plongent avec habileté ; ils gravissent avec rapidité les sentiers escarpés de leurs montagnes à pic, et l'on est surpris de l'agilité avec laquelle ils montent au sommet des cocotiers les plus élevés.

Les armes les plus usitées dans les combats sont la lance et la fronde, pour laquelle ils se servent de pierres ayant la forme de deux cônes adossés par la base ; ils les manient l'une et l'autre avec une grande habileté, et il est très-rare qu'ils n'atteignent point le but qu'ils ont visé. Ils font aussi usage du casse-tête, auquel beaucoup d'entre eux ont substitué de petites haches en fer, qu'ils doivent aux Anglais qui viennent trafiquer avec eux du bois de sandal. Ces haches ont également remplacé celles en jade, avec lesquelles ils travaillaient autrefois les pièces de charpente de leurs pirogues et de leurs habitations. Avant l'arrivée des Européens, ils ne connaissaient point d'autres instruments tranchants que ces haches de pierre, les couteaux faits avec les valves de l'huître perlière et les fragments de quartz.

La nécessité d'aller à la mer pour pêcher et recueillir des coquillages sur le récif extérieur, d'un autre côté la plus grande facilité des communications par cette voie que par des chemins à peine tracés à travers un pays montueux, ont conduit les Nouveaux-Calédoniens, moins avancés en navigation que les autres peuples polynésiens, à construire des pirogues, les unes simples et à balancier, les autres doubles ; ils manœuvrent fort adroitement les unes et les autres, soit à l'aviron, soit à la voile.

Contraints de chercher des ressources alimentaires dans la culture de quelques végétaux, ils entretiennent avec soin leurs plantations, qui surprennent par leur netteté, leur symétrie, et quelquefois même par leur étendue, surtout si on la compare à l'imperfection de leurs instruments aratoires. Lorsqu'un Calédonien veut défricher une portion du sol, il commence par détruire, à l'aide du feu, les plantes herbacées qui la recouvrent ; puis, avec une perche de 3 mètres environ, pointue par l'une de ses extrémités, il détache de larges mottes de terre, que les femmes égrènent avec leurs mains et qu'elles débarrassent de toutes les substances étrangères.

L'orgueil qu'ils mettent à montrer leurs champs cultivés ne per-

met pas de douter qu'ils ne les étendissent davantage, si nos instruments venaient simplifier leur travail et s'ils pouvaient voir la paix régner parmi eux. Ce qui nous fortifierait encore dans cette pensée, c'est l'empressement avec lequel ils acceptaient les graines que leur distribuait le Frère Jean, qui nous accompagnait en qualité d'interprète.

Les plantes qu'ils cultivent sont : une espèce de musacée, ne produisant aucun fruit, et dont la racine, d'un goût peu agréable, est seule employée ; le bananier (*musa paradisiaca*), dont rarement ils laissent le fruit arriver à sa parfaite maturité ; le bourao (*hibiscus tiliaceus*), à l'écorce duquel ils font acquérir un grand volume en l'incisant au collet de la racine ; l'igname (*dioscorea alata*), et depuis peu de temps la patate (*convolvulus batatas*), qui y a parfaitement réussi. La culture du taro (*arum esculentum*), qui exige un terrain humide, leur fait exécuter des travaux d'irrigation dont l'entente a lieu d'étonner chez un peuple si peu avancé en civilisation.

En ajoutant aux produits précédents le fruit du cocotier, dont ils ne font usage que lorsqu'il a germé, les coquillages que les femmes ramassent sur le récif à marée basse, et le poisson qu'ils pêchent au moyen de filets fabriqués avec la feuille du *pandanus*, dans le genre de ceux connus sous le nom de *sennes*, nous aurons complété le tableau de leurs substances alimentaires.

Leurs ustensiles de cuisine se bornent à un grand vase en terre, qu'ils nomment *ta* ; ils le placent sur le feu en inclinant sous un angle d'environ 60° son ouverture fermée, avec des herbes, de sorte que taros, ignames et patates, cuisent à l'étouffée. Pouebo, où se trouve l'argile la plus propre à cette fabrication, en a le monopole.

Au milieu des épaisses forêts qui couvrent cette île et dont quelques-unes s'étendent jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, on remarque plusieurs espèces de hautes futaies, très-propres à différents usages, et dont l'une serait avantageusement utilisée dans l'art du charronnage. L'*hœvœa caoutchouc* et le pin dit *pin de Norway*.

folk y sont très-répandus. Le *casuarina equisetifolia*, qui, pour sa dureté et son inaltérabilité, est employé comme pièces principales dans la construction des cases et surtout pour la confection des lances et casse-têtes, forme à lui seul des bois étendus.

Il y existe plusieurs arbres aromatiques, les uns par leurs feuilles : tel est l'arbre de Ranph, *melaleuca leucadendron* de Linné, *nhiaouli* des indigènes, qui se rencontre depuis le sommet des montagnes jusqu'au bord de la mer ; son écorce épaisse et se détachant facilement en larges plaques sert aux Nouveaux-Calédoniens à garnir les parois de leurs demeures et à calfater le corps de leurs pirogues. Les autres le sont par leur bois ; le sandal rouge et blanc y est si commun, qu'un négociant de Sidney a, pour son exploitation, depuis plusieurs années, un établissement à l'île des Pins, d'où il l'expédie directement en Chine.

Le figuier des banians (*ficus indica*), si remarquable par ses racines adventives, y prend un accroissement extraordinaire ; malheureusement la légèreté et la porosité de sa partie ligneuse rendent cet arbre impropre aux diverses constructions, et il n'est intéressant que par le caoutchouc que l'on peut en retirer. Le ricin (*ricinus communis*) croît spontanément, sans que les naturels semblent se douter de l'usage médical que l'on peut retirer de sa graine.

Les parties non envahies par les forêts sont couvertes de hautes herbes, qui offrent d'excellents pâturages.

Nous ne doutons pas que les végétaux originaires des régions intertropicales n'y fussent heureusement importés ; les arbres à fruits et à épices pourraient facilement y être naturalisés. Quant à la canne à sucre, qui y est fort belle, sa culture pourrait prendre en peu de temps une grande extension et devenir d'une exploitation avantageuse. Le riz des montagnes et le manioc (*iatropha manihot*) seraient d'une utilité incontestable sous le rapport alimentaire.

Le cotonnier (*gossypium herbaceum*), que nous avons rencontré loin des lieux habités autrefois par les missionnaires, sans avoir pu savoir s'il y était naturel ou importé, offrirait un grand intérêt au

point de vue commercial, soit que le coton fût manufacturé sur les lieux, soit qu'il dût être exporté. Il en serait de même du tabac, dont les naturels font un usage excessif, ce qui le rendit pour nous un des meilleurs objets d'échange.

Si la majeure partie des plantes intertropicales doit trouver, dans ce pays, des conditions favorables à leur développement, nous ne pensons pas qu'il en fût de même pour un grand nombre d'espèces européennes. Ainsi le froment y réussirait difficilement ; il serait à craindre, comme cela est arrivé dans les essais tentés à Cayenne, au Sénégal, et dernièrement à Anatom, que toute l'activité végétale ne s'épuisât dans les organes extérieurs, et que la graine restât molle, aqueuse, privée de gluten et peu farineuse.

Les plantes potagères ont été cultivées avec succès à Baladé et à l'île des Pins. Dans cette dernière, la pomme de terre, originaire de contrées situées sous des latitudes plus élevées, a donné deux récoltes par an, et celles récoltées ont servi à de nouvelles semaines, sans que les produits aient sensiblement dégénéré.

Pour terminer ce qui a trait au règne végétal, nous ajouterons que la flore de la Nouvelle-Calédonie, comme celle de l'Océanie centrale, se compose principalement d'espèces appartenant aux familles des fougères, qui y ont de nombreux représentants à l'état arborescent, des palmiers, des graminées, des légumineuses, des composées, des malvacées, et des euphorbiacées.

En abordant l'étude zoologique de la Nouvelle-Calédonie, nous commencerons par constater sa pauvreté à cet égard. On trouve, en effet, peu d'individus de la classe des mammifères ; cependant le gros bétail, les moutons, les chèvres, les cochons, et même les chevaux, s'y acclimatent fort bien et donnent de très-beaux produits ; et si ceux qui y avaient été transportés par M^{sr} Douarre, évêque d'Amata, ont disparu, on ne doit point en accuser le climat, mais bien la sauvage brutalité des indigènes, qui n'ont pas su apprécier le bienfait que leur apportait ce courageux soldat de l'Évangile.

Des roussettes de 60 à 70 centimètres d'envergure habitent les

bois touffus et ne se montrent qu'au coucher du soleil. Nous avons entendu vanter leur chair, que les Calédoniens , de même que les habitants des îles voisines de Madagascar, estiment beaucoup ; mais leur odeur fortement musquée nous a toujours empêché de nous assurer par nous-même de la vérité de leur réputation.

Les six ordres de la classe des oiseaux y sont tous représentés : les rapaces et les passereaux par de rares individus , et les grimpeurs par des perroquets et des perruches. Le coq à l'état sauvage , les cailles, les pigeons proprement dits, les colombars et plusieurs variétés de tourterelles , constituent l'ordre des gallinacés, le plus nombreux en espèces. Le chevalier, l'aigrette , et une espèce de héron gris, sont les seuls échassiers qu'on y rencontre. Enfin des canards et des sarcelles, pour l'ordre des palmipèdes, le plus considérable, sinon par les espèces, au moins par les individus. Tout en remarquant la rareté des oiseaux dans ce pays couvert de forêts, nous devons faire observer qu'il est mieux partagé que les archipels des Marquises, de la Société, des Navigateurs et des Wallis, où leur présence rendrait complète la beauté des sites délicieux que l'on rencontre si souvent dans ces pays fortunés.

Sur une petite île voisine du mouillage du sud de l'île des Pins, nous avons trouvé un serpent de 70 à 80 centimètres de longueur, annelé noir et blanc, dépourvu de crochets venimeux.

Ces mers renferment une grande quantité de poissons très-variés dans leurs formes et leurs couleurs; la plupart sont de fort bons aliments , mais quelques-uns possèdent des propriétés vénéneuses, entre autres un poisson rouge, qui nous a paru devoir être rangé dans l'ordre des acanthoptérygiens, famille des sparoïdes, espèce des sargues. M. F. Lecomte, capitaine de vaisseau, dans sa notice sur la Nouvelle-Calédonie, en cite un autre qui ressemble beaucoup à la sardine, et qui, comme elle, voyage en grandes bandes.

Les vastes récifs madréporiques qui enceignent cette île sont couverts de mollusques nus et conchifères, bivalves et univalves, les mêmes que ceux des autres îles polynésiennes. Il en est un, la

biche de mer, holothurie ou tripang des Malais, qui pourrait, par son abondance, devenir une branche de commerce importante avec la Chine; déjà un Anglais avait fondé dans ce but, auprès d'Arama, un établissement que les hostilités des tribus d'Arama et de Nenema, aujourd'hui ennemis, mais alors alliées, l'ont forcé d'abandonner.

Deux espèces de néritines et une ançyle pour les fluviatiles, l'auricule de Midas et le scarabe austral pour les terrestres, furent les seuls qu'il nous fut possible de nous procurer.

Du fer à l'état de pyrite à la surface du sol dans le sud, des carrières d'ardoises dans le nord, sont les richesses minéralogiques que nous avons pu constater. Des Anglais, qui depuis plusieurs années habitent cette contrée, nous ont parlé de mines de métaux précieux, dont le gisement serait à une petite distance de Hienguène. Foster, naturaliste de l'expédition de Cook, regarde comme probable l'existence d'or et d'argent, et même de pierres précieuses.

A ces faits communs à la Nouvelle-Calédonie et à l'île des Pins, nous ajouterons quelques mots relatifs à la formation de cette dernière. Outre le soulèvement primitif qui lui aurait donné naissance, à une époque plus rapprochée, il y en aurait eu un nouveau portant sur les bancs de coraux qui bordent cette île; nous avons en effet trouvé, dans cette partie du sol, des coquilles semblables à celles qui vivent aujourd'hui dans ces mers. Les profondes déchirures que l'on observe à chaque pas ne permettent point de douter que ce soulèvement ne soit dû à l'action d'un feu sous-marin, et ce qui nous porterait à croire ce soulèvement postérieur, c'est la perte, à la jonction de cette ceinture avec la partie centrale, des petits ruisseaux qui arrosent cette île, et qui ne se rendent à la mer que dans les rares points où cette zone de corail n'existe pas.

Au premier rang des maladies les plus répandues parmi les indigènes, nous placerons les ophthalmies, qui souvent entraînent la perte de l'œil, plus peut-être par l'absence de tout traitement rationnel que par la gravité de la maladie elle-même. Les maladies des or-

ganes de la respiration sont très-fréquentes et la cause principale de la mortalité chez les adultes ; elles nous semblent produites par les variations de la température, auxquelles les naturels sont très-sensibles et desquelles ils ont si peu de moyens de se garantir. D'un autre côté, l'on doit considérer comme une circonstance favorable à leur développement l'habitude d'entretenir nuit et jour, dans des cases étroites et n'ayant qu'une seule ouverture, des feux qui les obligent à respirer une atmosphère de fumée qui irrite sans cesse les voies respiratoires. Nous ne serions pas éloigné de trouver dans cette même irritation, portée sur les membranes oculaires, une des causes des fréquentes ophthalmies dont ils sont atteints.

Ils sont porteurs, aux extrémités inférieures, de larges ulcères, entretenus moins par une cause inhérente à leur constitution que par leur insouciance, qui, sous ce rapport, est excessive ; ils ne cherchent même pas à mettre à l'abri des influences extérieures ces vastes plaies, desquelles du reste ils paraissent peu souffrir. Malgré quelques cas d'éléphantiasis très-prononcé, nous ne croyons pourtant pas que cette affection y soit très-commune. Nous croyons aussi que la syphilis, importée par les équipages des bâtiments qui les ont visités, a conservé un remarquable caractère de bénignité, nous appuyant sur ce que nous n'avons jamais observé d'accidents graves que nous puissions attribuer au virus vénérien, bien que nous nous trouvions chaque jour au milieu des indigènes.

En dehors de ces maladies qui se rencontrent à la Nouvelle-Calédonie et à l'île des Pins, en 1848, année qui fut très-pluvieuse, les habitants de cette petite île en virent apparaître une qui sévit sous forme épidémique : elle épargna peu d'individus, sans faire aucune victime. Les vieillards assuraient ne pas avoir souvenance que rien de semblable se fût présenté auparavant.

Cette affection, au dire du R. P. Goujon, qui en a été témoin et auquel nous devons la connaissance de ce fait, était une paralysie quelquefois générale, mais le plus souvent partielle, et dans ce cas atteignant successivement diverses parties du corps ; elle se montrait

spontanément, et, après une durée variable, disparaissait sans laisser de traces.

Faut-il voir là une de ces paralysies idiopathiques, dues à l'impression prolongée du froid et de l'humidité, du genre de celle dont le Dr Graves a cité quelques cas dans ses leçons sur le système nerveux (*Archives gén. de méd.*, t. XI, p. 213 ; 1836), et dont il nous a été donné d'observer un exemple dans la Baltique, durant la campagne de 1854, chez un maréchal-des-logis de gendarmerie, qui, à son réveil, se trouva atteint de paralysie du mouvement des membres supérieurs et inférieurs ?

L'absence de tout symptôme propre aux lésions des centres nerveux, la facilité avec laquelle cette paralysie céda aux seules frictions cantharidées et ammoniacales, et les circonstances où elle se développa, c'est-à-dire alors que le malade couchait sur la terre et sous la tente, font de ce cas un exemple incontestable de ces paralysies idiopathiques, véritables névroses du mouvement, dans lesquelles l'anatomie pathologique n'a encore découvert aucune lésion, et où le trouble fonctionnel est toute la maladie.

L'observation incomplète de ce qui se passa chez les habitants de l'île des Pins, recueillie d'ailleurs par une personne étrangère à la médecine, dont l'esprit dut être particulièrement frappé par les symptômes les plus apparents, ne permet point, sans nul doute, d'assigner à cette affection sa véritable nature. Néanmoins la coïncidence des pluies abondantes et continues avec son apparition, d'un autre côté, son innocuité, nous porteraient à ranger ces paralysies dans la classe de celles signalées par le Dr Graves, et dont, disent les auteurs du *Compendium de médecine*, sont quelquefois atteints, dans les pays équatoriaux, les matelots et les personnes obligées de rester exposés toute une nuit à l'humidité glaciale qui existe alors (*Compendium de médecine*, t. VI, p. 304).

Pendant un séjour de trois mois, nous n'avons eu à bord aucune affection qui put trouver sa cause dans le pays; si, durant ce temps,

malgré le bon état sanitaire de l'équipage, le nombre des exempts de service a dépassé la moyenne de 5 pour 100, nous ne l'avons dû qu'aux fatigues qu'éprouvaient nos matelots, par suite des travaux auxquels nous nous livrions alors, et des fréquents appareillages et mouillages qu'exigeait une navigation dangereuse au milieu des récifs, dans des parages inconnus, nous le dûmes aussi aux plaies produites par les coraux, dont la guérison est si difficile et si longue.

Nous nous croyons donc autorisé à dire que la Nouvelle-Calédonie est un pays fort sain, et nous ne pensons pas que les terrains vaseux couverts de mangliers et découvrant à mer basse, qui existent à l'embouchure des rivières, aient une influence sensible sur sa constitution médicale; cependant nous n'oserions pas affirmer qu'elle fut à l'abri des coliques sèches et dysentéries, endémiques dans les régions intertropicales.

Une bronchite capillaire, une sciatique survenue après une marche forcée de plusieurs jours et une nuit passée sous la pluie, jointes à de nombreux empoisonnements par le poisson que nous avons signalé plus haut, furent nos seules affections graves.

Le 26 novembre, au mouillage d'Ouzelé, les matelots firent une pêche abondante; le lendemain, plus de 50 hommes entraient au poste, présentant les symptômes suivants: résolution complète des membres supérieurs et inférieurs, station verticale impossible, céphalalgie disparaissant par le décubitus dorsal. Ces premiers symptômes s'accompagnaient de violentes envies de vomir chez les uns, de vomissements chez les autres, de fortes douleurs abdominales avec selles abondantes chez la plupart. Le pouls, sans fréquence, conservait sa régularité avec une petitesse marquée. Mais ce qui tourmentait le plus les malades, c'était une démangeaison excessive de la paume des mains, de la plante des pieds, et de la muqueuse buccale, qui, pour cette dernière partie, était augmentée encore par le contact des liquides qu'ils étaient sollicités à boire par une soif assez vive.

Cet état s'est rapidement amélioré, et au quatrième jour, excepté dans les cas les plus graves, il n'exista plus, de tous les symptômes, que la démangeaison, qui persista jusqu'au quinzième.

Ces accidents cédèrent à quelques boissons rafraîchissantes, aidées d'un vomitif dans les cas d'envies de vomir sans vomissements, ou d'un purgatif dans ceux de douleurs abdominales avec constipation. Au dire des naturels, le principe vénéneux de ces poissons réside principalement dans la tête et dans la peau ; le soin que nous avons mis à interroger nos malades ne nous a rien fait découvrir à ce sujet. Cet empoisonnement ne fit aucune victime, et une sage défense, en empêchant la pêche, nous prémunit contre son retour.

Les blessures de lances dont étaient criblés les trois hommes échappés au massacre de notre canot ne furent pas sans gravité ; plusieurs avaient intéressé les articulations, et, malgré quelques accidents, elles eurent toutes une heureuse terminaison. Nous ne doutons pas que les vêtements, tels que chemises de laine et de toile, dont ils étaient vêtus au moment de l'attaque, n'aient contribué à diminuer la puissance de ces armes, que nous avons vues, dans une lutte à laquelle nous assistions par hasard, percer de part en part la partie supérieure de la cuisse.

Le 2 janvier 1851, nous remimes à la voile, faisant route vers Hobart-Town ; nous passâmes la journée du 14 en calme devant l'île Howe et la pyramide de Ball, roches arides qui s'élèvent isolées au milieu des mers. Du 15 au 21, les vents suivirent une marche singulière que nous n'avions jamais encore rencontrée jusqu'alors, et qui nous parait digne d'être notée. Après quelques heures de calme, la brise se faisait de manière à nous faire filer sept ou huit nœuds ventarrièrre ; elle durait ainsi vingt-quatre heures, puis elle refusait graduellement jusqu'au point d'arriver complètement debout : alors elle devenait tellement violente que nous étions forcés de prendre la cape. A ce mauvais temps de courte durée, succédait le calme.

Trois fois nous passâmes par ces alternatives, qui se montrèrent avec une si grande régularité, qu'il était facile de prédire le moment où ces variations successives allaient se faire sentir. Le 24, nous saluions de vingt et un coups de canon le pavillon anglais.

Il n'y aurait certainement pas dans le monde d'exemple d'une colonisation aussi rapide que celle de Sidney, dans la terre de Van Diemen, qui, en moins de cinquante ans, a vu sa population indigène remplacée par des habitants industriels, dont le nombre s'élève déjà à cent mille. Si l'on n'y rencontrait ces végétaux et ces animaux si différents de ceux des autres contrées, son climat, plus beau que celui de l'Australie, les fermes qui la couvrent de toutes parts, ses routes, ses productions, tout en un mot ferait croire au voyageur qu'il n'a pas quitté le berceau de la civilisation, la vieille Europe.

Hobart-Town, qui occupe une vaste étendue de terrain sur les bords de Derwent river, possède des monuments dignes d'intérêt par leur destination: de ce nombre sont les prisons des déportés, où brille un luxe de propreté et de confortable, bien rare dans les demeures des populations ouvrières de nos pays. Les dortoirs collectifs y sont supprimés, et chaque convict, après les travaux, extérieurs pour les hommes, intérieurs pour les femmes, rentre dans une cellule garnie d'un lit, d'une table et d'un tabouret. Les repas sont pris en commun, dans le silence le plus absolu.

L'hôpital des orphelins à New-Town, destiné aux enfants naturels des convicts, et celui des fous à Richmond, méritent d'être visités.

Outre la culture des terres, qui produisent assez de céréales pour qu'une partie puisse être exportée, outre l'exploitation des grands arbres, le *gum-tree* en particulier, espèce d'*eucalyptus* gigantesque, qui quelquefois atteint l'incroyable hauteur de 60 mètres, avec un diamètre de 1^m60 à la base, la Tasmanie trouve dans la pêche de la baleine une source immense de richesses, qu'augmente encore son voisinage des lieux de pêche, ce qui lui permet de ne point entre-

tenir ces longues expéditions qui réduisent tant les bénéfices de cette industrie.

Tout ce que nous voyions chaque jour, comme ce que nous avions vu à Sidney, nous donnait une haute opinion du génie anglais pour la colonisation, et de l'entente qu'ils possèdent pour faire fleurir la civilisation dans des lieux habités naguère par de misérables peuplades.

Le 8 mai, à 5 heures du soir, après une belle mais fraîche journée d'automne, le ciel s'obscurcit tout à coup, et peu après une violente bourrasque passait sur la rade, nous apportant un air brûlant, qui eut bientôt fait monter le thermomètre placé sur le pont à 45° centigrades; ce vent du nord, en tout comparable au *simoun* de Perse et au *sirocco* d'Italie, ne souffla que peu d'heures, puis fit place au calme le plus parfait.

Jamais l'équipage ne fournit moins de malades que pendant un séjour de quatre mois sur cette rade; des uréthrites, dont une se compliqua de douleurs articulaires, des embarras gastriques et de légères diarrhées, furent les affections qui se montrèrent le plus communément.

Le 22 mai, nous descendîmes la Derwent, disant un long adieu à Hobart-Town, où nous avions reçu le plus gracieux accueil, et auquel nous avions en quelque sorte liés le mariage de M. le comte E..., officier de la marine royale de Suède, dont nous emmenions la jeune épouse.

En sortant de Storm-Bay, nous fîmes route pour Wangaroa, en doublant la pointe nord de la Nouvelle-Zélande. Jamais peut-être, depuis notre départ de France, aucune de nos traversées ne s'était annoncée sous de plus favorables auspices. Jusqu'au 31 mai, notre navigation fut aussi heureuse que possible, et chacun se réjouissait déjà de la prochaine arrivée à Wangaroa, nouvelle étape qui nous rapprochait de Taïti, que nous appelions de tous nos vœux; mais, portés vers la terre par des courants inconnus, nous n'en étions plus

qu'à 21 milles le 2 juin à midi. Ce voisinage de la côte, et surtout la tourmente qui se déclara dans la soirée, firent naître parmi nous des inquiétudes, que la confiance en l'habileté de notre commandant rendit moins vives.

Durant la nuit, qui fut horrible pour tous, nous naviguâmes sous nos voiles latines, notre grand hunier au bas ris, et la misaine, que plusieurs fois l'on fut obligé de serrer : le jour, en se faisant, nous montra la terre à environ 8 milles. Dès lors il n'y avait plus de doute, notre sort était fixé ; il eût fallu, pour nous tirer de ce mauvais pas, un miracle du ciel qui eût fait changer les vents : aussi, bien que la corvette, sous ses basses voiles et ses huniers avec deux ris, luttât vaillamment contre une brise furieuse et une mer démontée, qui nous eut bientôt enlevé nos embarcations de porte-manteau, on la voyait, drossée par les courants, se rapprocher de la côte, parallèlement à laquelle elle courait.

C'était en vain que, sur cette plage formée de hautes dunes de sable à pie, nous cherchions un cap, une anse, un abri enfin pour notre navire, que ni l'habileté des manœuvres ni la précision avec laquelle elles étaient exécutées ne pouvaient plus sauver. Pendant ce temps, la terre grossissait de plus en plus, et à ses abords la mer déferlait avec tant de fureur, que nous la crûmes bordée d'une ceinture de récifs, dont la présence eût augmenté encore la somme des dangers, que chacun envisageait d'un œil calme et froid, comme si la vie de tous n'eût pas été l'enjeu de cette terrible partie que nous jouions contre les éléments en fureur. Pas un cri, pas une plainte, ne se firent entendre, au moment où la corvette, couverte par la lame qui l'embrassait toute entière, donna son premier coup de talon. A cet instant sans doute, sous l'influence d'une lame de retour, la corvette pivota sur elle-même, nos voiles furent masquées, nous crûmes à une saute de vent ; mais hélas cet espoir n'eut que la durée de l'éclair, car un second coup de talon nous apprenait qu'il n'y avait plus de salut pour *l'Alcmène*, qui fit naufrage le 3 juin, à 10 heures

du matin, sur la côte ouest de la Nouvelle-Zélande, entre Okianga et Kaipara.

La corvette s'était échouée par l'avant ; mais peu après, son arrière évitant, elle se coucha sur le flanc de tribord, laissant celui de bâbord exposé au choc des lames, qui le battaient à coups redoublés, et qui, en retombant sur notre pont, qu'elles balayaient, nous faisaient endurer un atroce supplice. Avant d'être complètement immobile, la corvette roula plusieurs fois sur elle-même, et par ses violents mouvements, nous faisait courir le danger d'être broyés par les énormes pièces de bois qui encombraient notre arrière et qui étaient alors sorties de leurs encastrements.

Craignant d'être écrasés sous les débris de notre mâture restée intacte, mais que nous nous attendions à chaque instant à voir tomber, nous coupâmes notre grand mât, qui entraîna dans sa chute celui de perroquet de fougue ; le mât de misaine allait avoir le même sort ; lorsque la pensée que le petit hunier établi et masqué pouvait nous aider à nous maintenir dans la position où nous nous trouvions fit suspendre l'opération.

Malgré le sage conseil donné aux hommes de ne point se précipiter à la mer et d'attendre à bord un moment favorable, quelques-uns, trop confiants dans leurs forces, et enhardis par le rapprochement de la terre, dont nous n'étions éloignés que de deux encâblures, tentèrent cette périlleuse entreprise. Bien peu purent atteindre la côte, et nous vîmes les autres se noyer, sans qu'il fût possible de leur porter le moindre secours ; plusieurs aussi furent rapportés à bord par la même lame qui les avait portés à terre.

Nous cherchâmes à établir un va-et-vient, et dans ce but le petit youyou fut mis à bras à la mer : à peine débordé, il remplit et coula ; les hommes et le lieutenant qui l'armaient se sauvèrent sur le grand mât. Cet insuccès ne nous rebûta point, et l'on parvint à mettre à l'eau le petit canot, qui se brisa aussi le long du bord. Voyant que nos tentatives étaient inutiles, nous attendîmes le sort que le ciel nous réservait, ayant à chaque instant une nouvelle douleur à sup-

porter : là c'était notre vieux maître charpentier expirant dans les bras du commandant ; là le quartier-maître de canonnage Provost, réfugié sur la grande vergue, avait la jambe prise entre elle et le mât, et était obligé d'attendre qu'une nouvelle lame vint le dégager ; plus loin c'était quelqu'un des nôtres disparaissant en cherchant à gagner la terre.

Les heures s'écoulaient ainsi pleines d'angoisses ; aussi, malgré nos premiers insuccès, nous cherchons de nouveau à établir un va-et-vient. Le matelot Breniel s'offre pour le porter ; il s'élance à la mer, et à peine s'est-il éloigné de quelques brasses, qu'il trouve la terre sous ses pieds. Cependant nous ne réussîmes point encore, la ligne s'étant rompue sous le poids de la lame. Mais son heureuse arrivée enhardit quelques hommes, qui suivent son exemple et abordent heureusement. Enfin la mer, haute au moment de notre échouage, laissa, en se retirant, la corvette presqu'à sec, et permit de l'évacuer au coucher du soleil, le commandant abandonnant le dernier ce monceau de ruines.

Le commandant expédia alors le commissaire avec quatre hommes à la recherche des naturels ou d'un établissement anglais ; puis nous nous retirâmes sur la montagne, où, malgré la pluie et un froid assez vif, nous parvinmes à dormir un peu, succombant aux émotions et à la fatigue de cette terrible journée.

Le 4, au point du jour, nous pûmes allumer du feu à l'aide d'allumettes miraculeusement sauvées. A la marée basse, nous avions fait un voyage à bord de la corvette, et nous en avions retiré quelques effets, qui servirent à nous couvrir plus ou moins. Des volailles noyées, recueillies sur la plage, firent pour ce jour les frais de nos repas. La pluie continuait à nous incommoder beaucoup : l'on avait construit des cases qui pouvaient nous mettre un peu à l'abri du vent, mais bien insuffisantes contre les torrents qui tombaient du ciel ; aussi pour la plupart dormîmes-nous autour des feux.

Le 5, nous retournâmes une dernière fois à bord de la corvette, qui était toujours là résistant aux flots ; mais, vers les deux heures de

l'après-midi, elle se sépara par le milieu, et son mât de misaine, resté intact jusqu'alors, s'écroula. C'était pour nous un spectacle bien triste que celui de ce navire se démolissant peu à peu, et dont chaque débris apporté par la mer nous causait un nouveau regret en nous montrant un objet qui nous était familier.

Dans la crainte que M. Bérard ne se fût engagé dans une fausse route, le commandant envoya à la découverte M. l'enseigne de vaisseau Pouthier, accompagné de l'aspirant Amet et de quelques hommes.

Le bris de notre corvette nous avait fait riches; nous avions pu recueillir plusieurs barils de farine, des morceaux de lard salé, du sucre, du café, du thé, le luxe dans la misère. Des coquilles appartenant au genre pétoncle de Lamarck, qu'un heureux hasard nous fit découvrir dans le sable, devinrent par leur abondance une précieuse ressource et formèrent la base de notre nourriture. Chacun aussi avait cherché à se créer un abri plus solide que celui des premiers jours; les matériaux de nos constructions nous étaient amplement fournis par les débris qui couvraient la plage dans une étendue de plusieurs milles. Les malades, objets de nos premiers soins, avaient été réunis dans une grande case; il en avait été de même des vivres, qui étaient partagés entre tous avec la plus scrupuleuse impartialité.

Le 7, le commissaire nous rejoignit au lieu de naufrage, que j'appellerai le Camp; il était exténué de fatigue, ainsi que ses compagnons, car, partis sans vivres et à peine vêtus, outre une marche forcée à travers les marais et les montagnes, ils avaient eu à souffrir de la faim. Il n'avait trouvé que de vagues indices, et cependant, malgré son insuccès, mais fort de son courage, en compagnie de M. Boch, enseigne de vaisseau, Bérard repartit, emportant cette fois des vivres pour quatre jours.

Le 9, M. Amet était de retour au Camp, amenant avec lui un Maori; il nous apprit que M. Pouthier était arrivé à un village in-

digène nommé Okaro, où il attendait des vents favorables pour se rendre à Auckland ; il nous faisait espérer que ce village pourrait nous fournir des vivres pendant plusieurs semaines dans le cas où nous serions forcés d'y demeurer aussi longtemps.

Le départ fut fixé au lendemain, les vivres furent distribués, et tout disposé pour le transport de nos malades, pour lequel nous étions réduits à nos propres ressources, les habitants du village ne pouvant nous être d'aucun secours sous ce rapport.

Le 10, au point du jour, l'équipage assemblé, les porteurs désignés enlevèrent les malades, placés sur des cadres, et, à un signal du commandant, nous nous mimes en marche dans l'ordre suivant : en avant, étaient les malades, que suivait à une petite distance le gros de l'équipage, ayant en tête le commandant ; le lieutenant, aidé par les aspirants, avait pour mission de ne laisser aucun traînard en arrière. Nous marchions lentement et péniblement, car le plus grand nombre des hommes était dépourvu de chaussures. Vers les dix heures, nous fimes halte au bord d'un ruisseau, pour déjeuner avec les vivres, dont nous avions été indistinctement chargés pour quatre jours.

Après une heure de repos, nous nous mimes en marche. Notre colonne, qui, dans la première partie du jour, avait été assez compacte, commença à s'étendre peu à peu, et lorsque la nuit arriva, la tête était loin en avant, entraînée par les indigènes venus à notre rencontre et qui signalaient un bon gîte ; mais nos hommes fatigués ne purent suivre, et force fut de faire halte en pleine côte, dans un lieu où croissaient de rares broussailles, qui nous protégèrent bien mal contre une pluie diluviale qui tomba toute la nuit, rendue plus horrible par l'impossibilité d'allumer des feux.

Le 11, nous atteignîmes bientôt les cases signalées la veille par les Maoris ; les feux furent entourés par nos matelots transis de froid, et nous acceptâmes avec reconnaissance les paniers de pommes de terre que nous offrirent ces indigènes. Peu après la colonne repartit ; mais, les forces trahissant leur courage, les hommes ne pou-

vaint plus porter leurs camarades blessés. Quelques mots du commandant firent renaître assez d'énergie pour que nous puissions arriver à une hutte qui sert de halte aux naturels dans leurs voyages sur la côte ; nous y campâmes, et ce lieu désert prit en un instant l'aspect d'un petit village très-animé.

Dans la soirée, le lieutenant reçut l'ordre de conduire à Okaro les hommes valides ; les malades devaient demeurer dans ce lieu, que j'appellerai Halte des malades, jusqu'à ce qu'on pût se procurer des moyens de transport. Le commandant voulut rester lui-même avec les hommes destinés au service des blessés.

Le 12, après le départ de l'équipage, qui disparut bientôt derrière une des sinuosités de la côte, notre première occupation fut de construire pour nos blessés un abri qui les préserva de la pluie et du froid.

Forcé de renoncer à trouver les moyens de transport qu'eût désirés le commandant, le lieutenant avait dû se décider à revenir chercher nos malheureux compagnons. Un jour de repos fut accordé au détachement venu d'Okaro, et le 16 nous quittâmes la Halte des malades. À la suite d'une longue et fatigante journée de marche sur une plage de sable, bien peu purent atteindre le lieu où M. Texereau avait fait stationner les pirogues qui devaient conduire nos malades à Okaro. On fit halte dans une petite anse, où nous trouvâmes du bois sec en assez grande abondance pour entenir les feux, si nécessaires pour nous défendre du froid et de l'humidité des nuits.

Le 17, au soir, tout ce qui existait encore de l'équipage de l'*Alemène* se trouvait à Okaro. Ce petit village, situé au fond de la baie de Kaipara, ne se compose que d'une dizaine de maisons ; aussi fûmes-nous dans la nécessité de nous entasser dans ces cases, qui avaient le grand inconvénient d'être remplies d'une énorme quantité de puces qui en rendaient le séjour insupportable. Quoi qu'il en fût, c'était une amélioration dans notre position, d'autant plus que nous étions dans l'abondance ; les Maoris, rassurés sur le payement

de leurs denrées par un colon anglais établi dans les environs, nous fournissaient des cochons et des pommes de terre autant que nous en désirions. Nous pouvions dès lors attendre plus tranquillement les ressources complètes que nous ne devions rencontrer qu'à Auckland.

Le 19, la plus grande partie de l'équipage fut dirigée sur Auckland. Le 21, nous quittions nous-mêmes Okaro ; mais, contrariés par la mer et les vents, il nous fallut encore passer une nuit, n'ayant que le ciel pour abri. Le 22, nous traversâmes la baie de Kaipara, et, après une longue journée employée à remonter la rivière de ce nom, nous arrivâmes au camp de Kaipara, où, par les soins de M. Cooper, lieutenant-adjudant au 58^e régiment, nous trouvâmes des secours de toute espèce. Le 23, nous gagnions le camp de Waitemate, d'où les embarcations de la corvette *la Fly* nous conduisirent à Auckland, où le soir même nous étions enfin tous réunis.

Nous avions parcouru, moitié par terre et moitié par eau, 136 milles, ainsi répartis : du lieu du naufrage à Okaro, 50 milles ; d'Okaro au camp de Kaipara, 55 milles ; du camp de Kaipara à celui de Waitemate, 16 milles, et de ce dernier point à Auckland, 15 milles.

Les soins les plus empressés nous furent prodigues par les officiers du 58^e régiment, commandé par le colonel Wynyard, lieutenant-gouverneur de l'île nord de la Nouvelle-Zélande, ainsi que par nos amis les officiers de *la Fly* ; M^{sr} Pompallier et ses missionnaires nous donnèrent aussi des marques de la plus vive sympathie. L'équipage, logé dans les casernes du régiment, se vit entouré de prévenances.

Le 2 juin, veille de notre naufrage, il n'y avait à l'hôpital du bord que 8 hommes, dont 2 seulement, Gallot et Lherme, étaient atteints d'affections graves : le premier, d'une bronchite chronique, et le second, d'une phthisie pulmonaire au deuxième degré ; tous les autres n'y étaient retenus que par des maladies légères.

Dans la nuit, vers les onze heures, Méchain, étant à travailler à assurer le canot major, que la mer menaçait d'emporter, fut violemment jeté le long du bord et se luxa le gros orteil du pied droit; cette luxation fut facilement et immédiatement réduite.

Peu après, le quartier-maître de manœuvre Bagary, employé au même travail, eut la jambe droite prise entre le bord et le portemanteau, qui se releva tout à coup au roulis. Cet homme ayant été aussitôt transporté à l'hôpital, nous reconnûmes une fracture comminutive des deux os de la jambe droite, située au tiers inférieur et compliquée d'une large plaie; il n'y avait qu'une hémorragie légère. Nous appliquâmes alors un appareil provisoire et aussi complet que purent nous le permettre les violents mouvements du navire, nous réservant d'examiner au jour s'il serait possible de conserver le membre, ce que nous n'osions espérer, ou bien de faire l'amputation, si c'était le seul moyen de conserver la vie du blessé. Le 3, à six heures du matin, appelé près de Bagary pour arrêter une hémorragie, le temps continuait à être tellement mauvais que nous ne pûmes penser à opérer, et nous nous contentâmes de réappliquer le même appareil, qui avait suffi pour maintenir les parties dans une assez bonne position. Le moral du sujet était excellent, le pouls conservait sa régularité, avec un peu de faiblesse causée par la perte de sang qui avait eu lieu dans la matinée. Tel était son état lorsque la corvette donna son premier coup de talon; alors, n'obéissant plus qu'à l'instinct de la conservation, il se débarrassa de son appareil et monta sur le pont, traînant à sa suite un pied qui ne tenait plus à la jambe que par les parties molles.

Depuis le commencement de l'échouage jusqu'à celui où nous pûmes gagner la terre, plusieurs hommes furent grièvement blessés :

Le maître charpentier Goujard, qui mourut à l'instant même;

Le matelot Rousselot, qui succomba dans la nuit, plus peut-être au froid qu'à sa plaie par écrasement du pied;

Le quartier-maître de canonnage Provost, et le matelot Catrou.

Le 4, nous pûmes faire un pansement bien imparfait pour une blessure qui, par suite des événements de la veille, n'offrait plus sans nul doute qu'un seul moyen de guérison, l'ablation de la partie malade, si toutefois Bagary ne succombait pas avant que nous fussions arrivés dans un lieu où il nous serait possible de recevoir des secours.

Quant à Provost, sa jambe gauche était le siège d'un gonflement considérable s'étendant jusqu'au genou, et accompagné de larges ecchymoses. Au niveau de l'articulation tibio-tarsienne, la contusion avait été si violente, que les tissus étaient mortifiés; la tuméfaction était telle qu'il fut impossible de reconnaître l'état de l'articulation.

Ce même jour, le maître voilier, atteint depuis quelque temps d'un ulcère à la jambe, vit son état s'aggraver au point qu'il lui devint impossible de marcher. Le quartier-maître de canonnage Jacquet vint aussi augmenter le nombre de nos malades pour une entorse du pied gauche.

Le 8, le quartier-maître de manœuvre Pimpenny, parti le soin même du naufrage avec le commissaire, rentrait au camp avec un large phlegmon à la jambe droite; ce phlegmon, de même que deux autres cas qui se présentèrent plus tard, l'un à la jambe et l'autre à la cuisse, nous semble ne pouvoir être attribué qu'aux fatigues résultant de marches forcées pour des hommes qui y sont aussi peu habitués que les matelots.

Privé de tout secours, nous demandâmes à l'eau froide, que nous avions été assez favorisés pour trouver en abondance, un moyen de traitement pour nos blessés. A la suite de son emploi, l'état de quelques-uns s'était sensiblement amélioré; cependant le 10, lorsque nous quittions le lieu du sinistre, bien que Bagary et Provost fussent les seuls dont les blessures étaient très-sérieuses, nous n'en avions pas moins 10 hommes à faire porter:

Le maître voilier Noppe, ulcère de la jambe avec œdème;

Le quartier-maître de manœuvre Bagary, fracture comminutive de la jambe droite ;

Le quartier-maître de manœuvre Pimpenny, phlegmon à la jambe droite ;

Le quartier-maître de canonnage Jacquet, entorse du pied gauche et contusion au poignet droit ;

Le quartier-maître de canonnage Provost, contusion de l'articulation tibio-tarsienne et de la jambe gauche ;

Le matelot Méchain, luxation du gros orteil du pied droit ;

Le matelot Catrou, plaies contuses aux pieds ;

Le quartier-maître de manœuvre Gallot, bronchite chronique ;

Le matelot Lherme, phthisie pulmonaire ;

Le matelot Toméno. Ce dernier était dans un état de faiblesse générale, à laquelle il nous a été impossible de trouver d'autre cause que l'insuffisance de l'alimentation chez cet homme, qui recevait à bord la ration de boulimique.

À notre arrivée à Okaro, le 17, nous apprîmes la mort de Zézéchel, qui avait subitement succombé dans la nuit du 15 au 16.

Jusqu'au 17, la blessure de Provost n'avait rien offert de particulier, seulement le volume de la partie supérieure de la jambe avait beaucoup diminué ; alors, les escharas commençant à se détacher, nous pûmes constater toute la gravité des désordres existant au niveau de l'articulation.

La plaie de Bagary avait pris un aspect de plus en plus mauvais, jusqu'au moment où la gangrène, accompagnée d'une effroyable quantité de vers, vint mettre le dernier terme aux souffrances que ce malheureux endurait avec un courage surprenant.

Cette complication vermineuse serait très-commune à la Nouvelle-Zélande, nous a dit le Dr Thomson, qui l'y a souvent observée dans les diverses expéditions de guerre dont il a fait partie. Pour nous, sans rien voir ici de spécial au climat de la Nouvelle-Zélande, nous attribuons cette fâcheuse complication à l'absence de pansements renouvelés aussi fréquemment que cela eût été nécessaire.

Chaque jour nous nous attendions à ce que l'exacerbation de la nuit vint mettre fin à la vie de notre blessé; néanmoins le moral était toujours bon, et Bagary appelait de tous ses voeux le moment où il pourrait être débarrassé d'un membre, de la conservation duquel il reconnaissait lui-même l'impossibilité. Enfin l'arrivée du Dr Thomson, du 58^e régiment, nous procura toutes les choses nécessaires pour pratiquer cette opération.

Le 19 au matin, nous amputâmes la cuisse au tiers inférieur, par la méthode à lambeaux, qui nous paraît d'une exécution plus facile lorsque l'on est presque entièrement privé d'aides. Le malade supporta avec un courage stoïque l'opération, qui n'offrit de particulier que l'existence d'une seule artère; la plaie fut réunie par première intention.

Le Dr Thomson repartit le même jour, emmenant avec lui tous nos malades; il ne nous laissa que notre opéré, dont l'état fut fort satisfaisant pendant cette journée. Dans la nuit, il y eut du délire, et nous craignîmes pour les jours de Bagary; cependant les urines, arrêtées depuis vingt-quatre heures, commencèrent à couler, et il y eut une selle, ce qui n'avait pas eu lieu depuis quatre ou cinq jours.

Malgré une nuit passée sous un frêle abri et une journée fatigante, à notre arrivée, le 22 au soir, au camp de Kaipara, il ne souffrait que d'un excès de fatigue.

En renouvelant le pansement le 23, la plaie laissa écouler une assez grande quantité de pus, et la ligature étant prématurément tombée, nous redoutions une hémorragie, qui, à chaque instant, pouvait être provoquée par les secousses du transport à travers un pays montueux et par de mauvais chemins, mais que les circonstances ne permettaient pas de retarder. Le soir du même jour, Bagary fut placé à l'hôpital militaire, où il a succombé le 27 à une infection purulente.

Le 2 juillet, la mort de Desmet, enlevé par une pneumonie

restée plusieurs jours sans traitement, portait à 17 le nombre des victimes du naufrage.

A cette époque, l'état de Provost s'était aggravé : les escharas, en se détachant, avaient mis à nu la partie externe de l'articulation et laissé une large plaie à la partie interne ; la tête de la malléole externe s'était détachée, et la partie inférieure du tibia offrait un gonflement énorme ; la suppuration abondante était de nature sanieuse, et plusieurs abcès formés à la partie interne avaient dû être ouverts avec l'instrument tranchant ; une fièvre continue s'était déclarée depuis plusieurs jours, accompagnée d'insomnies qui résistaient aux potions morphinées. La plaie était pansée avec de la charpie enduite de cérat simple, recouverte d'un large cataplasme, et le membre était maintenu dans l'immobilité la plus absolue à l'aide d'une gouttière métallique formant un double plan incliné.

Tout semblait indiquer la nécessité de l'amputation ; mais, comme Provost était d'une forte constitution, nous pensâmes, un peu contrairement à l'opinion de M. le médecin en chef de la colonie et du Dr Thomson, qu'il serait bien d'attendre encore avant d'en venir à ce moyen extrême.

Le 12, il y avait une amélioration sensible, la fièvre avait cessé, et le sommeil reparu, toutes les fonctions s'exécutaient avec régularité, le malade avait un peu d'appétit ; la suppuration était diminuée et avait pris des caractères plus louables, les chairs blafardes commençaient à se déterger, et la cicatrisation à se former sur les bords des plaies.

Pendant notre séjour à Okaro, nous fûmes tous atteints de diarrhées s'accompagnant d'un développement extraordinaire de gaz. A quelle cause attribuer cette espèce d'épidémie ? Est-ce à notre régime exclusivement composé de pommes de terre et de viande de porc bouillies ? est-ce à l'absence du sel, dont l'emploi est inconnu aux habitants de ce village, qui n'y suppléent même pas par l'eau de mer, comme le font la plupart des naturels des Marquises et de

Taïti ? Si l'usage continual de la viande de porc, rendue plus indigeste par son mode de préparation, a dû jouer un rôle dans la production de cette maladie, nous n'hésitons pas à accorder la plus grande part d'action à la privation complète de chlorure de sodium, auquel les physiologistes et les hygiénistes accordent une telle importance, qu'ils le regardent comme un condiment indispensable non-seulement à la facilité des digestions, mais encore essentiel à l'entretien de la vie et à la régularité des diverses fonctions.

Nos malades avaient été placés à l'hôpital militaire, où le D^r Thomson, que nous prions ici de recevoir nos publics remerciements, voulut bien nous aider de ses conseils et nous faciliter dans notre service, en donnant les ordres relatifs au traitement de nos hommes.

En quittant Auckland, nous y laissâmes Provost, Lherme et Gallot. Ce dernier, comme nous l'apprîmes à notre arrivée à Brest, ne tarda pas à succomber ; Provost avait été conduit à une entière guérison ; l'huile de foie de morue avait produit une véritable résurrection chez Lherme, qui put revoir la France, où il rapportait cependant sa terrible affection, dont la marche avait été momentanément enrayée.

Le 30 août, nous allâmes demander à Dieu de bénir notre nouveau voyage ; puis, accompagnés par la musique et les officiers du régiment, nous nous rendîmes sur la plage. Par un cri échappé de nos cœurs, vive le colonel du 58^e ! nous remercîmes l'armée, qui nous avait traités en frères, la population civile, qui nous avait donné tant de marques de sympathie, et les Maoris, qui les premiers s'étaient montrés si courables aux naufragés.

Les embarcations de *la Fly* nous portèrent à bord du trois-mâts américain *l'Alexander*, qui, le 20 août, nous déposait sur les rives de Taïti. Là nous dûmes attendre jusqu'au 6 novembre le départ de la corvette *la Sérieuse*, qui, après avoir relâché à Valparaiso et à Bahia, mouillait à Brest le 6 avril 1852.

QUESTIONS
SUR
LES DIVERSES BRANCHES DES SCIENCES MÉDICALES.

Physique. — Vibrations des membranes, leurs lois; applications à la membrane du tambour.

Chimie. — Du sulfate de potasse.

Pharmacie. — De l'utilité des tisanes et des apozèmes, de leurs modes de préparation.

Histoire naturelle. — De la structure et de la position des vaisseaux séveux désignés sous le nom de vaisseau laticifères.

Anatomie. — De la tunique albuginée.

Physiologie. — Qu'entend-on par voix de tête, voix de poitrine, et voix sombrée?

Pathologie interne. — De la présence du pus dans l'appareil circulatoire.

Pathologie externe. — Du squirrhe et des kystes de l'ovaire.

Pathologie générale. — De l'influence exercée sur les qualités phy-

siques du sang et sur sa composition par les maladies inflammatoires.

Anatomie pathologique. — Des acéphalocystes en général.

Accouchements. — De la procidence des extrémités supérieures du fœtus pendant l'accouchement.

Thérapeutique. — Des préparations d'antimoine employées en médecine.

Médecine opératoire. — De l'opération du bec-de-lièvre.

Médecine légale. — Des monomanies incendiaire et du vol.

Hygiène. — Des émanations saturnines et de leur influence sur la santé.

Vu, bon à imprimer.

N. GUILLOT, Président.

Permis d'imprimer.

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

CAYX,